



15ème législature

Question N° : 45066	De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > Hausse du carburant pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées	Analyse > Hausse du carburant pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées.
Question publiée au JO le : 29/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Patrick Hetzel alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les nouvelles difficultés liées à la hausse du carburant pour les professionnels de l'aide aux personnes âgées. En effet, au-delà de la crise structurelle qui touche les professionnels du domicile et des établissements pour personnes âgées, ceux-ci ont dû faire face à la gestion de la crise sanitaire sans que leur condition de travail ne se soient améliorées en sortie de crise. Les dépenses qui augmentent dans les établissements ne sont pas compensés par des hausses de budget et peuvent conduire ces établissements à faire des économies sur d'autres postes. Par ailleurs, les professionnels de l'aide à domicile ont des frais d'essence qui ont explosés alors qu'ils ne sont remboursés que via les frais kilométriques à des montants qui ne sont pas augmentés et bien insuffisants (0,35 euro/kilomètre). C'est donc à présent la hausse du carburant qui touche directement ces professionnels dont les salaires font partie des plus bas de la Nation. À ce stade, aucune réponse ciblée des pouvoirs publics n'a été apportée à cette problématique de fond qui touche au budget des professionnels et des structures. Tout le monde mesure combien la France a besoin de ces professionnels notamment en tant de crise car ce secteur de l'aide aux personnes âgées est source de cohésion sociale. M. le député souhaite donc savoir ce que l'État compte faire pour se saisir de cette question essentielle pour la profession.